

# Fonds pour le Climat d'Investissement en Afrique

Faire de l'Afrique un meilleur endroit pour faire des affaires



# À propos de l'ICF

Le Fonds pour le climat d'Investissement en Afrique (ICF) œuvre pour supprimer les obstacles qui entravent le développement d'affaires en Afrique, en considérant qu'un climat d'investissement sain est crucial pour la croissance économique du continent.

Nous sommes un partenariat unique et inédit entre secteur privé, partenaires au développement et gouvernements, fondé sur le principe selon lequel les gouvernements africains et le secteur privé doivent collaborer pour permettre au continent africain de réaliser enfin son potentiel bien réel d'investissement.

L'ICF est le seul organisme panafricain basé en Afrique qui est explicitement et exclusivement focalisé sur l'amélioration du climat d'investissement sur le continent africain. Notre objectif est de favoriser le changement et nous avons pris

l'engagement d'avoir un impact durable et important en l'espace de sept ans de fonctionnement.

Nous mesurons notre succès à travers la hausse des niveaux d'investissement, l'accélération de la croissance économique, l'optimisation des opportunités commerciales et le maintien du rendement du capital investi.

Au terme de trois années d'activité, nos projets apportent déjà des améliorations tangibles au climat d'investissement à travers le continent. Grâce au soutien continu des entreprises, organisations au développement et gouvernements qui sont nos partenaires, nous sommes convaincus qu'un changement réel et durable se réalise, apportant ainsi des avantages durables pour l'Afrique.

# Stratégie de l'ICF

Nous travaillons avec les gouvernements africains réceptifs et le secteur privé pour réaliser des **projets que nous finançons** et des **programmes proactifs** qui apporteront un changement tangible. Notre stratégie pour faire du continent africain un endroit encore plus propice aux affaires consiste à nous concentrer systématiquement sur les domaines dans lesquels des mesures pratiques peuvent être prises pour éliminer les contraintes et problèmes identifiés.

## Objectifs de l'ICF

Nous avons trois objectifs principaux:

- 1 Instaurer un environnement favorable à l'amélioration du climat d'investissement: encourager, développer et travailler avec des coalitions pour accélérer le changement, et favoriser le dialogue entre le secteur privé et les gouvernements
- 2 Obtenir un climat d'investissement approprié: soutenir les gouvernements dans la création d'un environnement juridique, réglementaire et administratif qui encourage les entreprises de toutes tailles à investir, croître et créer des emplois
- 3 Encourager les entreprises à participer au processus: améliorer l'image de l'Afrique en tant que destination d'investissement par le biais d'un effort coordonné de publication des améliorations du climat d'investissement

Nous reconnaissons que l'amélioration du climat d'investissement en Afrique est une tâche énorme et nous concentrons nos efforts sur huit domaines prioritaires qui, à notre avis, auront le maximum d'impact:

- 1 Droits de propriété et application des contrats
- 2 Enregistrement des sociétés et octroi de licences
- 3 Fiscalité et douanes
- 4 Marchés financiers
- 5 Facilitation d'infrastructures
- 6 Marchés du travail
- 7 Concurrence
- 8 Corruption et criminalité

### Les bases

Nos projets s'attaquent aux problèmes de base qui entravent la croissance des entreprises, particulièrement celle des PME, c'est-à-dire aux difficultés réelles au niveau de la bureaucratie, de la réglementation, des démarches administratives et des infrastructures.

### Les PME

La présence d'un secteur prospère des PME est cruciale dans une économie saine et durable - dans les pays où les revenus sont élevés, les PME représentent plus de 50 % du PIB brut alors qu'en Afrique, ce chiffre est seulement de 10 %. Ce potentiel inexploité signifie que les PME sont cruciales pour l'avenir économique de l'Afrique, pas seulement au niveau du PIB mais aussi pour stimuler l'esprit d'entreprise, la création d'emplois et l'innovation. Les projets de l'ICF, qui cherchent à améliorer les systèmes, processus et infrastructures dont dépendent ces petites structures, seront profondément bénéfiques pour l'économie à long terme.

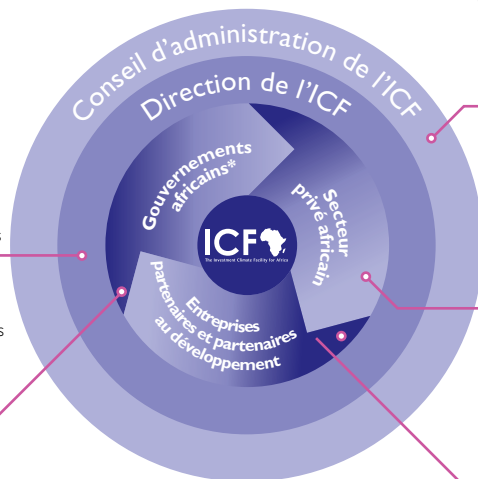
# Nos structures

## Direction de l'ICF

- Œuvre avec les partenaires pour exploiter l'expertise et développer des projets
- Planifie, met en œuvre et surveille les projets
- Présente des rapports au Conseil de l'ICF et encourage les progrès parmi les principales parties prenantes
- Gère les relations avec les donateurs actuels et potentiels

## Gouvernements africains\*

- Identifient les priorités d'intervention et déposent les dossiers de financement (les projets peuvent être publics, privés ou en partenariat)
- Œuvrent avec la Direction de l'ICF pour réaliser les projets



## Conseil d'administration de l'ICF

- Direction stratégique et politique globale
- Affectation des fonds
- Surveillance des performances

## Secteur privé africain

- Identifie les priorités d'intervention et dépose les dossiers de financement (les projets peuvent être publics, privés ou en partenariat)
- Œuvre avec la Direction de l'ICF pour réaliser les projets

## Entreprises partenaires et partenaires au développement

- Fournissent le financement
- Soutiennent la Direction de l'ICF par le biais de la délégation de personnel, du déploiement de techniques, du partage des compétences et expertises

## Avantages liés à l'intervention de l'ICF

### Entreprises partenaires

- Participation directe à l'amélioration du climat d'investissement en Afrique
- Opportunité unique pour développer la responsabilité sociale de l'entreprise et possibilité de partager l'expertise/expérience
  - Retour tangible sur l'investissement se traduisant par un environnement commercial plus favorable

### Partenaires au développement

- Opportunité pour transmettre connaissances, expérience et expertise acquises
- Additionalité efficace (étendre les initiatives existantes sans coûts supplémentaires)

### Gouvernements africains

- Meilleur climat d'investissement dans le pays et sur le continent
- Renforcement de l'intégration régionale
- Amélioration des infrastructures
- Opportunités pour de nouvelles sources de revenus
- Amélioration du PIB

### Secteur privé africain

- Amélioration des infrastructures
- Procédures simplifiées
- Avantages au niveau des coûts
- Meilleure sécurité des investissements
- Amélioration de l'accès au crédit
- Meilleure productivité, d'où une augmentation des revenus

## Africa

- Un environnement commercial et climat d'investissement plus sain
- Secteur privé renforcé, surtout les PME
- Création d'emplois
- Meilleure compétitivité, développement des échanges transfrontaliers et internationaux
- Plus grande confiance des investisseurs, développement des investissements nationaux et étrangers
- Prospérité économique durable à long terme



\* Les gouvernements doivent souscrire au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) du NEPAD

Si vous souhaitez participer, soit en tant que donateur, soit en tant que bénéficiaire, veuillez vous rendre sur notre site web [www.icf africa.org](http://www.icf africa.org) où vous trouverez un complément d'information et pourrez télécharger un formulaire de demande.



## Directeur général de l'ICF

Le Directeur général de l'ICF est Omari Issa, ressortissant Tanzanien qui possède une grande expérience des affaires à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. Il a fait l'expérience directe des réalités des affaires en Afrique au poste de Directeur exécutif et Chef de la direction de Celtel International. Auparavant, il avait passé 14 ans à la SFI et six ans à la Banque mondiale.

### Gouvernements africains

Les gouvernements africains représentent collectivement la principale partie prenante et le plus important bénéficiaire de l'ICF. Nous travaillons en partenariat avec les gouvernements réceptifs pour identifier les priorités d'intervention et développer des solutions pratiques. Tout gouvernement demandant le soutien de l'ICF doit souscrire au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) du NEPAD ou le soutenir; une démonstration importante de l'engagement d'un pays à améliorer sa gouvernance. Jusqu'à présent, l'ICF a bénéficié du soutien de plusieurs gouvernements et travaille sur différents projets en partenariat. Nous acceptons les dossiers d'autres gouvernements et décideurs ayant pris un engagement similaire de création d'un meilleur climat d'investissement en Afrique.



### Entreprises partenaires

L'ICF est soutenu par un certain nombre d'entreprises qui investissent dans l'ICF et apportent aussi leurs compétences et leur expertise – par exemple par l'intermédiaire du détachement de cadres et spécialistes ou par le déploiement de techniques et processus éprouvés. Les représentants des entreprises partenaires de l'ICF sont également membres du Comité de conseil technique (TAC) qui se réunit régulièrement pour examiner les progrès de l'ICF et transmettre ses réflexions et conseils relatifs aux projets en cours.



### Partenaires au développement

Les partenaires au développement de l'ICF apportent leur soutien financier et jouent un rôle important en puisant dans leur expertise et leur expérience pour conseiller l'équipe de direction. Les membres des partenaires au développement de l'ICF sont membres du Comité de conseil technique (TAC), au même titre que les représentants des entreprises partenaires de l'ICF. L'ICF collabore également étroitement avec ses partenaires au développement en vue d'éviter toute duplication d'activités. Nous ne souhaitons pas concurrencer d'autres organisations mais cherchons plutôt à compléter les initiatives existantes et à « combler les lacunes » éventuelles.



# Conseil d'administration de l'ICF

**Niall FitzGerald**, KBE, Co-président de l'ICF et Président du Conseil d'administration, est Président adjoint de Thomson Reuters et possède de vastes connaissances de l'Afrique après avoir travaillé pendant 37 ans pour Unilever.

**Benjamin Mkapa**, ancien Président de la Tanzanie (1995-2005), est Co-président de l'ICF et en charge des relations internationales. Il était membre de la Commission pour l'Afrique.

**Johannes-Jürgen Bernsen** a travaillé au sein du DEG (Agence allemande d'investissement et de développement) pendant plus de trente ans, occupant différents postes, dont le dernier était celui de Chef de la direction.

**Henri Bonpun** est entré chez Unilever en 1960 et a pris sa retraite au poste de Président du groupe d'activités en Afrique en 1988. Il était également membre de l'initiative ICC Africa Partnership.

**La Baronne Lynda Chalker** était ministre d'État pour l'Afrique et ministre du Développement étranger au Royaume-Uni. Elle est conseillère indépendante sur le développement en Afrique.

**Neville Isdell** est l'ancien Président du Conseil d'administration et Directeur général de Coca-Cola Company. Il préside l'International Business Leaders Forum et est administrateur du World Wildlife Fund.

**Sam Jonah**, KBE, est Président exécutif de Jonah Capital et Président désigné d'AngloGold Ashanti. Il est également Président de l'université de Cape Coast au Ghana.

**William Kalema** est l'ancien Président du conseil d'administration de l'Uganda Investment Authority et d'Uganda Breweries. Il est président de plusieurs institutions caritatives en Afrique de l'Est.

**Nkosana Moyo** est Vice-président et Chef des opérations de l'African Development Bank Group. Il a été ministre de l'Industrie et du Commerce international au Zimbabwe et a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de la SFI et, chez Actis

**Gobind Nankani** est Directeur exécutif de l'International Growth Centre. Il est Président de l'Economic Advisory Council au Ghana et ancien Vice-président pour l'Afrique de la Banque mondiale.

**Dipak Patel** est ancien ministre zambien du Commerce et de l'Industrie. Il était également Président-coordonateur des négociations des pays les moins développés à l'OMC en 2005.

**Lazarus Zim** est Président de Kumba Iron Ore et Président de la South African Chamber of Mines. Il était PDG d'Anglo American South Africa et Directeur général de MTN International.

Conseil d'administration de l'ICF L to R: Johannes-Jürgen Bernsen, Henri Bonpun, Sam Jonah, Nkosana Moyo, William Kalema, Neville Isdell, Benjamin Mkapa, Gobind Nankani, Niall FitzGerald, La Baronne Lynda Chalker, Dipak Patel, Lazarus Zim



# Stratégie de projets

La stratégie de l'ICF en matière de projets vise à cerner et résoudre un problème particulier, par le biais d'un projet, dans un pays réunissant les conditions optimales de succès. Dès lors qu'un projet est mené à bien dans un pays, l'ICF peut en travaillant avec d'autres pays y introduire le processus éprouvé, et partager les principales leçons apprises. L'ICF réalise ainsi des changements tangibles et durables de façon progressive sur le continent tout entier.

**Les activités de projet se concentrent sur trois thèmes stratégiques:**

- 1 Les échanges intra-africains
- 2 La facilitation du développement et de l'expansion des entreprises
- 3 L'amélioration de l'environnement financier et d'investissement

Au sein de ces trois thèmes, l'ICF se focalise sur cinq domaines prioritaires dans lesquels il a déjà obtenu un succès tangible et où les leçons tirées et succès des projets peuvent être facilement partagés pour pouvoir les introduire dans de nouveaux pays:

- Enregistrement des sociétés et octroi de licences
- Justice commerciale
- Enregistrement foncier
- Fiscalité
- Douanes

## Enregistrement des sociétés et octroi de licences

Les systèmes coûteux et inefficaces d'enregistrement des sociétés peuvent représenter un obstacle pour les jeunes entreprises, surtout les PME. Un enregistrement rapide et économique améliore l'accès des PME au crédit et renforce le secteur privé. Cela contribue aussi à formaliser l'économie, ce qui apporte des avantages importants au gouvernement et à la société.

## Témoignage relatif au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'ICF travaille avec le gouvernement pour parfaire et rationaliser le système actuel d'enregistrement des entreprises. Ce projet instaurera une base de données électronique fiable des entreprises enregistrées et créera une série de guichets uniques qui réduiront considérablement les délais et coûts associés à l'enregistrement d'une entreprise. Jusqu'à une date récente, il fallait jusqu'à 34 jours pour enregistrer une entreprise au Burkina Faso, une situation qui n'incitait pas les propriétaires à déclarer officiellement leur activité. Désormais, grâce au soutien de l'ICF, il faut seulement six jours pour lancer une entreprise à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Il s'agit d'un gain de temps et de coût considérable pour les propriétaires d'entreprises.



## Justice commerciale

Un climat commercial sain est aussi important pour l'investisseur que les opportunités et ressources et par conséquent, un système judiciaire faible ou inefficace peut donc avoir un impact sévère et direct sur le climat d'investissement d'un pays. L'amélioration des systèmes de justice commerciale sur le continent est l'une des priorités de l'ICF et les projets dans ce domaine ont reçu un accueil et un soutien enthousiastes de la part du secteur privé, des cabinets juridiques et des associations juridiques qui souhaitent tous collaborer avec le gouvernement pour améliorer les procédures existantes.

## Témoignage relatif au Rwanda

Au Rwanda, cité par la Banque mondiale comme le meilleur réformateur international dans son rapport Doing Business en 2010, un partenariat entre le gouvernement et l'ICF améliore actuellement le système de justice commerciale du pays. Deux ans après le lancement de ce projet de trois ans, un système de tribunaux commerciaux spécialisés a déjà été mis en place. Quatre nouveaux tribunaux commerciaux sont entièrement opérationnels, les 3,333 dossiers en attente ont été traités ainsi que 2,224 dossiers supplémentaires. Une nouvelle bibliothèque juridique regroupant 800 ouvrages de référence a également ouvert ses portes pour soutenir les équipes juridiques qui préparent des dossiers.



## Enregistrement foncier

Un processus efficace d'enregistrement foncier permet aux propriétaires fonciers de bénéficier de droits de propriété et d'une meilleure sécurité, mais aussi d'accéder à des crédits. Les propriétés foncières enregistrées représentent une meilleure sécurité pour les investisseurs et contribuent à réduire les différends concernant les limites de propriété et accroissent les investissements dans le secteur de l'immobilier.

## Témoignage relatif au Burkina Faso

Le projet d'enregistrement foncier soutenu par l'ICF au Burkina Faso contribue à améliorer l'accès au crédit, aspect particulièrement important pour les PME. La complexité et le nombre élevé des procédures administratives, les coûts élevés et les délais très longs ont conduit à l'inscription de seulement 5 100 titres de propriété au Burkina Faso au cours des 74 dernières années. Le « guichet unique » pour l'enregistrement foncier créé dans ce cadre est considéré comme une première dans la région. Depuis son introduction, le délai nécessaire pour obtenir un nouveau titre de propriété est passé de plus de six mois à 18 jours seulement, alors que le délai de transfert d'un titre de propriété existant est passé de 182 jours à quatre jours, ce qui facilite considérablement les activités commerciales au Burkina Faso.



## Fiscalité

Des systèmes efficaces en matière de fiscalité intérieure et de TVA encouragent une meilleure conformité des entreprises leur obligations fiscales et contribue à formaliser l'économie. Ceci procure d'importants avantages au gouvernement et à la société. Ces systèmes sont aussi avantageux pour les entreprises, dont les versements sont moins nombreux et plus simples.

## Témoignage relatif au Lesotho

L'ICF a récemment aidé le Lesotho à réaliser un projet pilote visant à simplifier et rationaliser l'évaluation, la gestion et la collecte de la TVA. Une étude de diagnostic a été réalisée sur les systèmes de gestion de la TVA du Lesotho Revenue Authority (LRA). Les conclusions de l'étude ont débouché sur la mise en œuvre d'une série de mesures qui ont permis d'améliorer l'efficacité du système. Parmi les avantages tangibles pour les entreprises, citons la simplification des procédures grâce à un numéro d'identification fiscale unique et la réduction du nombre d'étapes, conduisant à un gain de temps et des retombées positives pour la trésorerie des entreprises. Les dirigeants d'entreprise peuvent désormais déposer et traiter leur TVA directement auprès des trois banques du Lesotho. Le paiement est perçu le jour-même au niveau du LRA, le délai étant réduit de moitié. Le délai nécessaire pour s'inscrire dans un bureau régional du LRA est également passé de 14 à seulement 2 jours.



## Douanes

Des procédures douaniers rationalisées encouragent les échanges transfrontaliers et internationaux. En stimulant la création d'opportunités commerciales ainsi, les systèmes douaniers solides contribuent à renforcer la compétitivité et la conformité.

## Témoignage relatif au Sénégal

L'ICF travaille avec le gouvernement du Sénégal sur trois projets visant à moderniser le système douanier du pays. Au Sénégal, le dédouanement des marchandises à l'importation ou à l'exportation se déroule en trois phases : le pré-dédouanement, le dédouanement et la libération des marchandises. Le premier projet mené par l'ICF au Sénégal a réduit le délai nécessaire pour obtenir une déclaration de pré-dédouanement, qui est passé de deux jours à sept heures. Le deuxième projet rendra le processus de dédouanement entièrement dématérialisé et réduira le délai de passage en douane de 18 à neuf jours. Le troisième projet, quant à lui, rationalisera et automatisera le système de déclarations de douane, pour réduire les délais de traitement des déclarations et la libération des marchandises au port de Dakar, qui passeront de 33 jours à cinq jours seulement. Il s'agit donc d'une amélioration significative pour les entreprises locales et internationales actives au Sénégal.



# L'importance du climat d'investissement

L'ICF a été créé pour répondre au besoin croissant d'un climat d'investissement sain pour faciliter la croissance économique du continent africain.

Cet objectif a été clairement exprimé dans le rapport présenté à la Commission pour l'Afrique (2005) lors du sommet de Gleneagles qui soulignait que les gouvernements africains devaient impérativement jouer un rôle actif dans l'instauration de climats commerciaux favorables à la réalisation du potentiel local, régional et étranger en matière d'investissements.

L'ICF est convaincu que la croissance économique à long terme du continent ne se matérialisera pas tant que l'on n'aura pas résolu les contraintes fondamentales qui gênent les entreprises africaines.

La création d'un climat d'investissement fertile où les marchés nationaux pourront prospérer est le seul moyen de verser des dividendes aux investisseurs locaux et étrangers. Si l'Afrique peut créer cet environnement commercial favorable (et cela coûte beaucoup moins que de mobiliser de vastes investissements étrangers directs) tous les investisseurs en tireront des avantages.

Un aspect positif est le soutien de grande envergure que l'ICF a reçu de la part des gouvernements africains et des institutions, ce qui prouve l'existence d'un consensus croissant selon lequel les améliorations du climat d'investissement se révèlent cruciales pour une croissance économique plus étendue.

Qu'il s'agisse de changer les politiques institutionnelles, de simplifier l'accès aux titres de propriété ou à des licences commerciales, de faciliter le passage des marchandises échangées entre pays ou de prendre des mesures décisives pour améliorer la gouvernance, les actions menées par ces gouvernements sont les bases mêmes de notre succès.

Nous serons très heureux de recevoir des demandes de soutien de la part de gouvernements et décideurs qui partagent notre vision et veulent prendre des mesures pratiques pour éliminer les obstacles aux affaires en Afrique.

Le formulaire de demande de financement est disponible sur notre site web, [www.icfafrica.org](http://www.icfafrica.org)

# Comment participer

## Comment mon organisation peut-elle soutenir l'ICF?

Nous encourageons le soutien financier et technique du secteur public et du secteur privé en Afrique et ailleurs. Ce soutien peut prendre la forme de financement, délégation de personnel et partage des meilleures pratiques et expertises. Les parties intéressées sont invitées à contacter [info@icfafrica.org](mailto:info@icfafrica.org).

## Comment accéder à un financement?

Vous pouvez solliciter un financement de l'ICF en remplissant un formulaire de demande téléchargeable sur [www.icfafrica.org](http://www.icfafrica.org) ou en appelant le +255 22 212 9211. Vous pouvez également envoyer un courriel à [info@icfafrica.org](mailto:info@icfafrica.org) pour obtenir un formulaire.

Pour être pris en compte, un projet doit:

- Avoir un impact positif important sur le climat d'investissement dans des délais raisonnables
- Faire participer le gouvernement et le secteur privé local
- Présenter des indicateurs de performance clairement définis, observables et mesurables pour évaluer l'impact
- Refléter un large éventail d'intérêts (plutôt que ceux d'une seule entreprise ou d'un petit groupe de parties prenantes)
- Complémenter les programmes existants et combler une lacune
- Être financé en partie par l'organisation ou le gouvernement concerné pour garantir son engagement vis-à-vis du processus d'amélioration

# Contact

**Investment Climate Facility for Africa**  
2nd Floor, 50 Mirambo Street,  
PO Box 9114, Dar es Salaam,  
Tanzania

T +255 22 212 9211

F: +255 22 212 9210

E: [info@icfafrika.org](mailto:info@icfafrika.org)

[www.icfafrika.org](http://www.icfafrika.org)

